

L'extension du réseau électrique au centre des priorités de la CEET



Dr Grandé Djetell, DG de la CEET

Nouvelle OPINION

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC

N°455 du 07 Septembre 2015

Prix : 250F CFA

Modernisation de la plateforme portuaire de Lomé : 24h/24 d'activités pour assurer une croissance économique durable p5

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

CONGRÈS DU DERNIER ALLIÉ DE CAP 2015 :

P.3 Sauver les meubles après la débâcle ?

LE PORT DE BADGE AU CENTRE

DES POLÉMIQUES AU PAL : Le Commissaire des douanes lève le voile sur les incompréhensions

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE NUMÉRIQUE :

P.6 La 1ère édition du concours "Apps Togo" officiellement lancée

Sommet de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritime :

Faure Gnassingbé à la manœuvre pour garantir l'essor et l'émergence de l'Afrique

La sécurité alimentaire, la sécurité des personnes et des biens, la protection de l'environnement... ont toujours été au menu des grandes préoccupations de Faure Essozimna Gnassingbé. De sages décisions sont régulièrement prises et placées en des projets profitables à dimension aussi nationale qu'internationale. Lomé qui abritera en novembre prochain la session extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité maritime en est une des preuves palpables de la perspicacité et de la clairvoyance du Président Togolais qui en si peu de temps se fait compter parmi les grands hommes du continent. Le sommet de Lomé aura le mérite de porter les premières marques d'une charte sur la sécurité maritime qui désormais permettra de sceller le sort des bandits qui de tout temps sèment désordre, terreur et désarroi dans nos océans...

Suite à la page 4



Faure Gnassingbé, Président de la République

Yark Damehame en tournée pour une Police de proximité :

De la nécessité pour tous les citoyens de se faire siennes les questions de sécurité

La démographie du monde sans cesse croissante, expose de plus en plus tous les pays à de graves problèmes sécuritaires. Régulièrement les biens, les personnes, les océans et mêmes certains territoires sont contraints de mener de rudes batailles contre des hors la loi qui se croient tout autorisés. Le Togo, notre pays n'en fait pas exception. L'esprit du gain facile a franchi certaines frontières puis s'est invité activement dans nos habitudes. Braquages par ici, vol par là, escroquerie de tout genre, petit coup bas par ici, tout cela devient de trop pour la police et la gendarmerie à elles seules...

Suite à la page 3



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT 8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT 8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR www.otr.tg

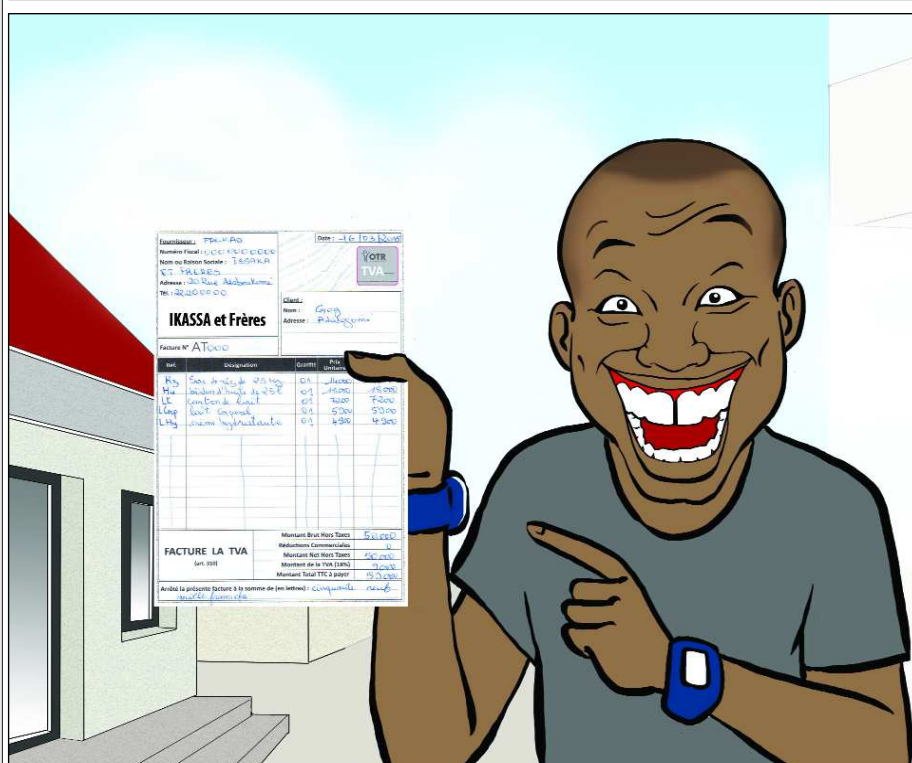


**AVEC
LA FACTURE NORMALISÉE,
MON DROIT À DÉDUCTION
EST ASSURÉ**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au 8201
Pour signaler tout fait suspect, composez le 8280



**AVEC
LA FACTURE NORMALISÉE,
JE CONTRIBUE À LA MODERNISATION
DE L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT
DE MON PAYS**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au 8201
Pour signaler tout fait suspect, composez le 8280

**Bon départ pour le colonel Agadazi et son personnel :
Le ministère de l'agriculture de l'élevage et de l'hydraulique
fait un bilan à mi-parcours pour la campagne 2015-2016**

Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique a tenu les 03 et 04 septembre dernier au palais des congrès de Kara l'atelier bilan mi-parcours de la campagne agricole 2015_2016.

Cette rencontre qui a réuni les responsables de différents secteurs du ministère et les partenaires, a permis de faire le bilan des activités de la campagne agricole en cours, de mesurer les performances réalisées et de capitaliser les leçons pour l'atteinte des résultats escomptés.

Il été question également de faire le bilan de la gestion de la transhumance de la campagne 2015 et d'élaborer les plans de



Col Ouro-Koura Agadazi, ministre de l'Agriculture

travail et des budgets annuels (PTBA) du PNIASA et du PANSEA (Plan d'Action National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement). Les travaux ont été présidés par le ministre en charge de ce département, le colonel OURO-KOURA Agadazi. Le bilan sur la gestion de la transhumance 2015 a fait l'objet d'une réunion d'évaluation en prélude aux travaux de l'atelier. Au terme des travaux, les participants ont pris certaines résolutions et ont fait des recommandations. Le ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de l'Hydraulique, le colonel OURO-KOURA Agadazi a relevé au cours de cette ren-

contre l'importance du secteur agricole dans la politique du gouvernement par rapport à la vision du Chef de l'Etat, qui veut en faire un véritable facteur de développement du pays. Cette rencontre a été couplée du lancement de la campagne de vaccination dans le canton de Lassa et d'une visite du site de Sara à Bafilo dans la préfecture d'Assoli par le colonel Agadazi. Ce site abrite le projet Zone Agricole d'Aménagement Planifié (ZAAP), pour la production du riz dans le cadre du projet de développement de productivité rizicole.

Pierre

Congrès du dernier allié de CAP 2015 :

Sauver les meubles après la débâcle ?

Les perdants de la dernière élection présidentielle togolaise continue de se contredire et de se ridiculiser en voulant à tout prix sauver la face depuis qu'ils se sont rendu compte qu'ils ont trahi leurs voisins de l'opposition dans leur lutte commune en vue d'obtenir les réformes avant le 25 avril dernier. CAP2015 et ses premiers responsables continuent de se défendre sans convaincre.

Ils se battent, font des pieds et des mains pour voiler leur trahison et leur maladresse mais tout laisse à croire que c'est de la peine perdue.

Toutes les contorsions intellectuelles auxquelles se livrent les dirigeants du CAP2015 dont Mme Brigitte Adjmagbo s'apparentent aux efforts d'un nageur qui se croit caché au fond de l'eau alors que son dos se laisse voir à la surface. Quelle scène humiliante !

Le samedi dernier, lors de son 6è congrès statutaire, la CDPA, par la voix de sa Secrétaire Générale, Mme Brigitte Adjmagbo, disait : " Si l'alternance ne fut pas au rendez-vous, c'est pour deux raisons au moins.

Le régime était prêt à tout, mais vraiment tout pour conserver le pouvoir. L'opposition lui a aussi facilité la tâche, parce que divisée et c'est dommage. Fallait-il vraiment défendre ces réformes constitutionnelles et institution-

nelles au point d'appeler au boycott d'une élection cruciale et certainement décisive pour l'alternance? L'histoire en jugera. En tout cas, nous à la CDPA nous croyons en ces réformes politiques....".

Mais on retiendra du chef de file de l'opposition, le meneur du CAP2015, Jean-Pierre Fabre que Le 25 avril dernier confirme l'échec de l'alternance au Togo dans les urnes. Il estime également que le thème du congrès, " repenser la lutte pour mieux relever les défis ", les interpelle à redoubler d'efforts.

Quel paradoxe des hommes politiques qui refusent de se mettre en cause ! On ne le dira jamais assez, CAP2015 et plus principalement l'ANC sont ceux qui ont contribué dans l'opposition à empêcher que les réformes n'aient pu avoir lieu avant l'élection du 25 avril dernier. Le parti au pouvoir, même si les réformes ne l'arrangent pas a eu à poser un préalable.

Rappelons que ce parti n'est pas le premier à poser des préalables lors d'un dialogue politique. Mais si l'ANC voulait elle aussi que les réformes précèdent le scrutin présidentiel dernier, elle ne rejeterait pas le compromis politique souhaité par tous. Elle ne reviendrait pas dire qu'avec ou sans les réformes, son candidat irait à cette élection. Et c'est en soutenant une telle



Mme Brigitte Adjmagbo-Johnson, SG de la CDPA

maladresse politique grave que la CDPA ne pourra convaincre personne aujourd'hui qu'elle croit aux réformes.

Aujourd'hui, les preuves apportées par le mémorandum de CAP2015 ne suffiront au grand jamais à renverser la tendance si la cour constitutionnelle venait à annuler les résultats des bureaux de votes concernés. Et c'est en cela qu'il fallait s'unir avec les autres pour les réformes avant la tenue de la dernière présidentielle au lieu de soutenir " avec ou sans les réformes, nous irons à cette élection ".

Au finish, en refusant un mandat à Faure contre les réformes, Fabre a accordé à ce dernier plusieurs mandats

sans ces réformes. C'est de la trahison et il n'y a pas d'autres mots pour qualifier cet acte.

Pour Jean-Pierre Fabre, toutes les occasions sont bonnes pour continuer de se défendre croyant que les Togolais ne sont pas assez mûrs pour comprendre le jeu politique malsain auquel certains leaders se livrent pour berner infiniment le peuple. " Le 25 avril dernier confirme l'échec de l'alternance au Togo dans les urnes. ", déclare-t-il.

On se souvient que les premiers responsables de l'ANC ont déjà eu à tenir des propos semblables en 2014 lorsqu'il s'est agi de mener des discussions avec le parti UNIR sur les réformes à opérer. On nous a

clairement signifié que tant que Faure Gnassingbé postule à un troisième mandat, c'est pour empêcher que l'alternance ne se réalise au Togo. Et pourtant, ceux qui ne croyaient pas à une alternance face à Faure Gnassingbé ont tourné dos aux réformes pour la fausse course au fauteuil présidentiel.

En soutenant donc qu'au Togo, l'alternance par les urnes n'est plus une possibilité, par quelle voix M. Fabre entend-il alors apporter l'alternance à tous ces Togolais qui ont aveuglement porté leur confiance en lui ? Se demande-t-on. Est-ce à dire que M. Jean-Pierre Fabre renonce après sa défaite électorale du 25 avril 2015 à toute élection présidentielle au Togo ? 2020 n'est pas très loin de nous et les Togolais n'oublieront pas cette déclaration de si tôt.

Il n'est jamais tard de se corriger. Le seul mal qui ronge CAP2015 et ses dirigeants jusqu'à ce jour réside tout simplement dans le fait de reconnaître qu'il fallait faire des réformes la condition sine qua non avant la dernière présidentielle et accepter le compromis politique du 30 juin 2014.

A défaut de cette humilité politique, Fabre et les siens continueront de s'égarer et de ridiculiser aux yeux des populations.

N.O.

Yark Damehame en tournée pour une Police de proximité :

De la nécessité pour tous les citoyens de se faire siennes les questions de sécurité

La démographie du monde sans cesse croissante, expose de plus en plus tous les pays à de graves problèmes sécuritaires. Régulièrement les biens, les personnes, les océans et mêmes certains territoires sont contraints de mener de rudes batailles contre des hors la loi qui se croient tout autorisés. Le Togo, notre pays n'en fait pas exception. L'esprit du gain facile a franchi certaines frontières puis s'est invité activement dans nos habitudes. Braquages par ici, vol par là, escroquerie de tout genre, petit coup bas par ici, tout cela devient de trop pour la police et la gendarmerie à elles seules.



Col Yark Damehame, ministre de Sécurité et de la Protection Civile

Certes, elles ont la grande part de responsabilité pour avoir prêté serment de défendre nos couleurs et de nous protéger en tout temps et en toute situation. Le constat aujourd'hui avec tout ce qui se vit partout doit interpeller toutes les consciences. Il faut que les citoyens qui qu'ils soient et où qu'ils soient se sentent concernés par ce combat qui à la base ne semble pas être le leur. La police a besoin de la colla-

boration de tous pour bien faire son travail. Le concept est beaucoup plus aujourd'hui à l'ouverture vers une police de proximité qui veut que les citoyens informent et dénoncent tout cas suspect qu'ils constateraient que ce soit dans les lieux de leur habitation où dans n'importe quelle situation. Avec les réseaux terroristes qui se multi-

plient ces derniers temps sur le continent, il est plus qu'important que la population se croit n'être pas dans le schéma de la collaboration avec la police. Nous avons tous besoin d'être en sécurité et nous voulons tous avoir la paix où que nous soyons.

La sécurité ne doit plus être perçue comme l'apanage des seules

forces de sécurité. Elle doit être perçue dans sa dimension transversale et comme une œuvre collective qui exige l'implication de tous les acteurs que sont : les pouvoirs publics, les populations, les forces de sécurité, la société civile...

C'est dans cette perspective que le ministre de la sécurité et de la protection civile, le colonel Yark Damehame, a entamé depuis le 17 août 2015 une tournée nationale sur le concept de police de proximité. Le ministre Yark a débuté sa tournée par la région des savanes. La dernière étape a eu lieu vendredi 04 septembre dernier à Lomé. Lors de cette dernière étape, le commissaire du gouvernement aux affaires sécuritaires a invité les acteurs impliqués dans la réussite de ce projet à changer de comportement, de modes opératoires et de mentalité afin de s'adapter à cette nouvelle donne.

Des individus mal intentionnés opèrent souvent nuit et jour sans aucune crainte. C'est pourquoi le commissaire souhaite que cette approche soit la pierre angulaire

et le socle autour desquels tous les efforts de sécurisation des populations devront s'orienter. A ce jour des résultats très encourageants sont enregistrés dans bon nombre de pays où le concept de sécurité de proximité est pratiqué.

Le Togo compte donc emboîter le pas à ces expériences réussies. Ce projet est soutenu par la fondation allemande HANS SEIDEL. La principale ambition de l'Etat Togolais est de restaurer la confiance entre les forces de police et les populations. Commandants de groupements, de compagnies, d'escadron, de brigade de gendarmerie, commissaires et chargés de commissariats de police sont vivement sollicités pour traduire par les faits, cette vision incarnée par les autorités togolaises.

Le Togo s'apprête à accueillir le sommet de l'Union Africaine sur la sécurité maritime du 02 au 07 novembre prochain. Si ce projet venait vraiment à réussir, c'est l'image du pays qui sera bien perçue de l'extérieur.

Pierre POULI

Sommet de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritime :

Faure Gnassingbé à la manœuvre pour garantir l'essor et l'émergence de l'Afrique

La sécurité alimentaire, la sécurité des personnes et des biens, la protection de l'environnement... ont toujours été au menu des grandes préoccupations de Faure Essozimna Gnassingbé. De sages décisions sont régulièrement prises et placées en des projets profitables à dimension aussi nationale qu'internationale. Lomé qui abritera en novembre prochain la session extraordinaire de l'Union Africaine sur la sécurité maritime en est une des preuves palpables de la perspicacité et de la clairvoyance du Président Togolais qui en si peu de temps se fait compter parmi les grands hommes du continent. Le sommet de Lomé aura le mérite de porter les premières marques d'une charte sur la sécurité maritime qui désormais permettra de sceller le sort des bandits qui de tout temps sèment désordre, terreur et désarroi dans nos océans.

Lomé n'est pas à sa première, bien entendu, quand on sait que c'est toujours ici à la capitale togolaise que certaines autres conventions d'envergures se sont tenues. Lomé I et Lomé II restent un souvenir patent et vivant dans l'histoire des ACP-UE.

C'est également à Lomé que le sommet du millénaire qui a abouti à la mutation de l'OUA en UA a eu lieu. Le sommet extraordinaire de l'UA sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique donnera à coup sûr un air frais à respirer au continent noir. Ce rendez-vous de grande envergure s'inscrit dans un nouveau répertoire qui aura le mérite de toucher du doigt à un sujet souvent relégué au dernier plan.

Les océans et les mers occupent au moins les deux tiers du globe terrestre. Ils jouent ainsi un rôle de première importance dans les économies du monde grâce aux ressources qu'ils contiennent, mais aussi et surtout à l'opportunité qu'ils offrent en matière de transport maritime. Cependant ce secteur n'a jamais bénéficié

d'une aussi grande attention. Le sommet de Lomé se verra donc de changer la donne et de dresser les soubassements d'une réflexion plus insistante sur nos mers et océans.

Une union qui s'impose

Le Chef de l'Etat Togolais place la sécurité et le développement parmi les priorités des actions à mener en synergie avec d'autres pays d'Afrique pour le bien être du continent noir. Aucun pays aussi riche ou fort ne parviendrait à lui seul à éradiquer des actes de gangstérisme qui ont lieu sur les côtes africaines et dans les océans. La synergie dans l'action s'impose et c'est à ce prix que l'Afrique pourra s'assumer à tous les égards. Sur 54 pays du continent noir, 38 sont côtiers et les pays de l'hinterland vivent des transactions liées à la mer. Les actes de piraterie et les rançons qui ne sont versées qu'à ces hors-la-loi alimentent les réseaux criminels qui poussent tels des champignons sur le sol africain.

Outre le problème d'insécurité, s'ajoute celui de pollution. En effet la faune et la flore

marines africaines sont menacées par le déversement des déchets toxiques qui se font sur les côtes. Face donc au péril qui se précise de plus en plus, le sommet de Lomé s'annonce comme la réponse précise à ces maux qui putréfient petit à petit l'évolution du continent noir. Du 02 au 07 Novembre, les chefs d'états et de gouvernements de l'Union Africaine, des experts et des leaders du monde politique et économique définiront une feuille de route sur la sécurité maritime en Afrique et adopteront par la même occasion la charte de Lomé.

Rassurer l'avenir de l'Afrique

L'Afrique n'a pas vite compris que l'avenir de l'humanité se trouve dans les mers et océans. Dès à présent que les autorités Togolaises avec à la tête le Chef de l'Etat, ont trouvé la formule, autant saisir l'occasion sans aucun égo et enclencher le nouveau départ de l'économie bleue marine du continent Africain.

Ainsi, à moins de deux mois de la tenue de ce sommet



Faure Gnassingbé, Président de la République du Togo

extraordinaire, l'agenda du déroulement des travaux est connu. Il se présente comme suit :

- Du 02 au 03 novembre : réunion du comité des représentants permanents ;

- Du 04 au 05 novembre : conseil exécutif de l'Union Africaine ;

- Le 07 novembre : sommet extraordinaire de l'Union Africaine.

A Lomé, tout est à l'œuvre pour rendre le séjour des participants au sommet agréable. Les hôtels de grands et moyens standings font leur ultime retouche ; les restaurants sont dans la même dynamique. L'on se bat pour rendre la communication et la connexion internet plus fluides. La sécurité pour tous sera garantie surtout avec le concept de la police de

sécurité que viennent de lancer les autorités Togolaises.

Tel qu'il se présente, le prochain sommet ne sera pas mis au profit du Chef de l'Etat à lui seul. C'est donc une victoire nationale et qui doit faire la fierté de tous sans tabou aucun. Déjà la population doit se munir de toute cette attention pour cultiver davantage les bonnes pensées qu'on connaît depuis toujours au Togo. Pays hospitalier, Suisse d'Afrique... tout cela doit pouvoir être lu en clair par tous les hôtes estimés à plus de quatre mille, venant de tous les coins du monde à travers l'accueil, les comportements.

L'essor et l'émergence de l'Afrique se jouent à partir du 02 Novembre prochain à Lomé. Il ne reste qu'à souhaiter plein de succès aux travaux.

Tchagnao

Préparatifs du sommet international sur la sécurité maritime :

L'Egypte apporte son soutien logistique au Togo

Le Togo se prépare pour le sommet international sur la sécurité maritime qui se déroulera du 02 au 07 Novembre prochain à Lomé. Deux mois avant ce grand événement, le gouvernement est à pied d'œuvre pour la réussite de cette conférence. Le 1er septembre dernier, l'Egypte a fait un don de matériels logistiques au gouvernement togolais dans le cadre des préparatifs. C'est l'ambassadeur d'Egypte au Togo M. Mohamed Karim Shérif qui s'est chargé de remettre au ministre des affaires étrangères de la coopération et de l'intégration africaine, M. Robert Dussey, ce don composé de 28 ordinateurs, 28 imprimantes, 2 photocopieuses géantes. Ce lot de matériel apporté au gouvernement servira à l'accompagner dans l'organisation de cette rencontre.



L'Ambassadeur égyptien, Mohamed Karim Shérif

Le pays aide le Togo à préparer cette importante conférence à laquelle l'Egypte sera représentée au niveau ministériel" a indiqué le diplomate Egyptien. Intervenant à cette occasion au nom du ministre des affaires étrangères, de la



Le lot de matériel

coopération et de l'intégration, M. Michel Dagoh, président du comité d'organisation de ce sommet a salué la grandeur de ce geste en insistant sur le fait que, le soutien logistique de l'Egypte dénote de la solidarité africaine vis-à-vis du Togo qui a le mérite d'organiser cette conférence.

Depuis quelques mois, la coopération entre l'Egypte et le Togo s'est davantage renforcée et ce geste est un signal fort d'une volon-

té manifeste du pays des pharaons à accompagner le Togo dans tous les domaines.

L'ambassadeur Egyptien, lors de la remise de ce don a expliqué combien son pays est déterminé à être au côté du Togo pour la réussite de ce sommet. Il a ensuite indi-

qué que d'autres soutiens dans le domaine agricole et sanitaire viendront incessamment au Togo.

Il faut souligner que, dans le cadre de sa récente visite au Caire pour l'inauguration du canal de Suez, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a signé un mémorandum d'entente avec l'Egypte. Ceci est un départ pour une coopération fructueuse entre les deux pays.

Alassani

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'information-généralistes, d'analyse et de publicité
 Récépissé -°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadi-, Pavée prolo-gé, 2ème carré après Pharmacie Le Galie-
Directeur de Publication:-
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jea-tchag-ao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction:-
 Agbékpo-ou Ju-ior
Rédacteurs :
 Tchag-ao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékpo-ou Ju-ior
 Ramzad
 Maroi-e Tchag-ao
 Pierre Pouli
Imprimerie:
 La Colombe
Tirage :
 2.000 exemplaires

Modernisation de la plateforme portuaire de Lomé : 24h/24 d'activités pour assurer une croissance économique durable

Depuis un certain temps la plateforme portuaire se modernise en termes d'infrastructures qui sont en adéquation avec les exigences de l'heure. Pour être en phase de cette modernisation qui est observée de parts et d'autres, les premiers responsables du Port Autonome de Lomé ont mis en place de nouvelles mesures de sécurité, notamment l'installation d'un système de télésurveillance des installations portuaires, garantissant ainsi une sécurité optimale sur tous les biens. Bien qu'il reste ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, certains opérateurs économiques hésitent toujours à se mettre en phase de cette modernisation. Une situation qui a amené les hauts responsables du PAL en collaboration avec ceux de l'Office Togolais des Recettes (OTR), à initier une rencontre d'échange avec les journalistes le 28 août dernier dans la grande salle de conférence de la Direction Générale.

le port de Lomé est le seul port sur la côte ouest africaine par lequel on peut atteindre plusieurs capitales en un seul jour. Il offre ainsi l'avantage d'acheminement des marchandises à des délais de temps et à des coûts très compétitifs. Possédant d'énormes potentialités qui font de lui un véritable pôle d'éclatement, le port de Lomé reste le seul port en eau profonde de la côte ouest africaine pouvant accueillir des navires à fort tirant d'eau.

Avec un bassin délimité par deux digues de 950 m et 1720 m de long, Lomé bénéficie d'un marnage faible (1,20m maximum) et de vents modérés. Avec ses différents types de modernisation, tout type de navire peut dès maintenant accéder au port de Lomé 24 heures sur 24.

Avec le statut de port franc dont jouit le port de Lomé, la manutention et le transfert des marchandises dans l'enceinte portuaire s'effectuent sans



Le Commissaire des Douanes et Droits Indirects (g) Adédzé Kodzo et le DG du PAL (dt), Adégnon Fogan

d'accueil navires : pilotage, remorquage, accostage et amarage, le Port Autonome de Lomé (PAL) a vu sa fréquentation bondir de 48,7% au premier semestre de cette année avec 613

me des conteneurs traités est en croissance de 161% et l'activité de transbordement en hausse de 444%. Ce sont des résultats qui ont été obtenus grâce à la rapidité des opérations observées au

du quai minéralier par un prolongement de 200 mètres du quai actuel. Ce qui leur permettra d'optimiser le temps d'attente des navires tout en offrant la possibilité d'immobiliser un navi-



Cette rencontre d'échange a permis de faire découvrir aux professionnels des médias, les nouvelles installations du port, notamment le 3ème quai construit par le groupe Bolloré et la darse de Lomé Container Terminal (LCT) avec 1050 mètres de quai et 16,70 mètres de profondeur, ainsi que leurs impressionnants portiques automatiques.

Ces infrastructures d'envergure mondiale, sont entièrement informatisées et sont équipées de deux portiques, auxquels s'ajoutent six grues mobiles qui permettent d'opérer simultanément quatre navires.

Situé à 06°08 N et 01°17 E,

contraintes douanières, permettant ainsi un gain de temps dans les opérations de traitement des navires et des marchandises.

Considéré aujourd'hui comme un carrefour d'échange international, le PAL avec sa superficie de 900 ha est aussi un pôle d'attraction pour le commerce et l'industrie, ceci grâce à une vaste zone franche industrielle, où sont implantées plusieurs dizaines d'entreprises.

Des entreprises qui bénéficient de nos jours des infrastructures portuaires de qualité, d'une réglementation souple et des avantages fiscaux et douaniers.

Certifié ISO 9001 version 2008 pour sa qualité de service

navires, contre 490 pour la même période de 2014. Le volu-



Vue partielle de l'assistance

niveau du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur GUCE.

Dans son projet de développement, les premiers responsables comptent procéder dans les jours à venir, à l'agrandissement

re à quai pour des entretiens et/ou des réparations.

Ceci permettra aussi la réalisation d'un port sec avec la réhabilitation des voies ferroviaires existantes et la construction de nouvelles voies jusqu'à la frontière du Togo répondant au souci majeur de rapprocher la marchandise des chargeurs des pays sans littoral tels que le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Dans l'optique de toujours maintenir ce cap au niveau du PAL, le Contre-Amiral Fogan Adégnon DG du port a profité de l'occasion pour lancer un appel pressant aux consignataires, aux douaniers et aux transitaires à se départir des vieilles habitudes et à travailler 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour un meilleur rendement du PAL.

Kodjovi

Sécurisation des produits aux postes de contrôles des frontières : 35 agents formés sur la maîtrise des produits en matière d'exposition, d'importation et de transit

Pour une bonne protection de la biodiversité et de la santé humaine et animale, la Direction des Ressources Forestières a organisé les 03 et 04 septembre dernier à l'intention de 35 agents, un atelier de renforcement de capacité. Tenu au relais de la caisse, cet atelier a permis de présenter aux agents de contrôle des frontières et aux opérateurs économiques, les exigences du protocole de Cartagena sur la documentation et l'identification des produits génétiquement modifiés en mouvements transfrontaliers, des techniques et méthodes à appliquer en vue du respect de ces exigences.

Aujourd'hui des produits dérivés des espèces végétales et animales telles que le soja, le maïs, le colza, la pomme de terre, la

tomate, la betterave, les poissons et les bovins sont importés et commercialisés au Togo.

A tout cela vient s'ajouter l'insuline humaine et les produits cosmétiques à base d'extraits végétaux. Bien qu'une quantité importante d'aliments et de produits soient importés, les opérateurs ignorent toujours la nature transgénique de certains de ces aliments. Il leur est donc difficile de faire la différence entre les produits classiques et ceux dérivés des OGM et de procéder à une quantification exacte.

Leur dissémination sans contrôle dans l'environnement peut conduire à un appauvrissement de la biodiversité et à l'apparition d'espèces végétales résistantes aux pesticides sans oublier des impacts négatifs sur la santé

humaine et animale. D'où l'importance de cet atelier pour renforcer les connaissances techniques et les compétences des agents de contrôle des frontières en matière de prévention des risques biotechnologiques.

C'est dans cette même perspective que M. SAMA Bondjow représentant le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières trouve qu'il est nécessaire que les agents chargés du contrôle au niveau des frontières puissent arriver à bien maîtriser les dispositions applicables en matière d'exposition, d'importation et de transit de ces produits en vue de contribuer efficacement à la prévention des risques biotechnologiques dans le pays.

Agbé

Le port de Badge au centre des polémiques au PAL : Le Commissaire des douanes lève le voile sur les incompréhensions

Les activités au Port Autonome de Lomé (PAL) ont été perturbées mardi dernier suite à une grogne des déclarants en douane qui s'insurgeaient contre le port de badge qui devrait rentrer en vigueur le 1er septembre 2015.

Depuis la création de l'OTR (Office Togolais des Recettes), certaines mesures ont été prises pour faciliter le travail des opérateurs économiques au port de Lomé comme dans plusieurs secteurs d'activités de façon à permettre à tous les contribuables de jouir de leurs droits. Si cette innovation est perçue par des Togolais de bonne foi comme une alternative de pouvoir renflouer les caisses de l'Etat, nombreux sont ceux qui continuent obstinément de croire au pire.

Pour lever le voile sur les incompréhensions nées de ces mouvements d'humeur au PAL, le commissaire des douanes et des droits indirects, M. Kodjo Adedzé est monté au créneau la semaine dernière pour ménager les susceptibilités et mettre fin aux polémiques sur le port de badge obligatoire au port de Lomé. Selon les explications fournies par M. Adedzé, cette mesure qui devait prendre effet à partir du 1er septembre dernier a été repoussée jusqu'au 1er janvier 2016.

Les raisons évoquées par l'OTR militent en faveur du fait que, ce report permettra aux déclarants



Adédjé Kodzo, Commissaire des Douanes et des Droits Indirects

en douane de disposer d'un temps nécessaire pour se faire établir ce badge obligatoire. Le commissaire des douanes a ensuite insisté sur le fait que, vu le niveau de préparation des dossiers, le comité a dû reporter et demande aux concernés de continuer à faire des dépôts de demande de badges.

Somme toute, cette initiative a été prise par l'OTR de concert avec l'ensemble des déclarants en douane qui ont connu le bien fondé du port de badge. Le commissaire des douanes a reconnu que cette innovation entreprise par l'OTR se situe dans le cadre de mieux servir les clients et sécuriser l'environnement dans lequel opèrent les déclarants en douane.

Dans le même ordre d'idées, certains manifestants tentaient de faire croire à l'opinion que, le prix de ce badge est fixé à 50000 F CFA. Contrairement à ces spéculations, le commissaire des douanes et des droits indirects M. Kodjo Adedzé a levé l'équivoque en précisant que le prix du badge reste et demeure à 5000 F CFA.

Cette réaction des premiers responsables de l'OTR suite aux mouvements d'humeur des déclarants en douane est salutaire. Ceci permet aux contribuables Togolais d'être au parfum des innovations entreprises par cet office.

La Rédaction

Développement de la filière numérique : La 1ère édition du concours "Apps Togo" officiellement lancée

Pour contribuer au développement de la filière numérique locale et mettre à la disposition de la population un service innovant, le ministère des Postes et de l'Economie Numérique a lancé le mardi 1er septembre dernier, dans la salle de conférence du cabinet le concours "Apps Togo". Une première édition qui se déroulera du 16 novembre 2015 au 31 janvier 2016 et qui permettra de récompenser les meilleurs Togolais concepteurs d'application web et mobiles innovants.

chaque catégorie du concours recevront des prix allant d'une valeur de 500000 à 3000000fcfa.

Pour les organisateurs, c'est un concours qui se déroulera en deux phases: 2000FCFA sont exigés pour l'inscription qui débute du 1er septembre au 15 novembre prochain sur le site appstogo.gov.tg et le dépôt des candidatures qui se fera du 16 novembre 2015 au 31 janvier 2016. Le dossier de candidature doit contenir les spécifications de



La table d'honneur lors de la rencontre

Ouvert à la fois aux individus et aux groupes d'étudiants, ce concours a pour objectif de valoriser les efforts des jeunes entrepreneurs togolais, de les encourager à mieux faire et de mettre leurs productions au service de la population. Ils auront pour tâche de créer, de tester et de présenter des applications devant un Jury. Les critères de notation des réalisations sont : le design, l'innovation, les qualités techniques et la démarche personnelle. Notons que ces travaux seront confiés à un jury international composé de professionnels de la technologie, d'innovateurs et d'entrepreneurs, et la cérémonie de remise des prix se déroulera le 17 mai 2017.

Les trois premiers lauréats de

l'application ainsi qu'une vidéo montrant les fonctionnalités de l'application.

Parallèlement au concours d'Apps Togo, des formations gratuites seront disponibles afin d'accompagner les candidats sur l'utilisation de Pharos, qui est un langage innovant de programmation open inspiré de Small talk et une initiation à la plateforme Androïde.

C'était une occasion pour Cina Lawson, ministre des Postes et de l'Economie Numérique, de féliciter le savoir-faire des jeunes togolais en matière de la télécommunication pour une mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique.

Elom

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

<p>POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER</p> <p>N° VERT</p> <p>8280</p> <p>Anticorruption</p>	<p>POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE</p> <p>N° VERT</p> <p>8201</p> <p>Renseignements</p>
<p>OTR <small>OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES</small></p>	<p>FEDERER POUR BATIR www.otr.tg</p>

Energie et développement :

L'extension du réseau électrique au centre des priorités de la CEET

Dans son discours de politique générale devant les élus du peuple le 29 juin dernier, le Premier ministre Sélom Klassou disait : " Dans le souci de rester fidèle au programme social du Président de la République, le gouvernement accordera une attention toute particulière à l'amélioration considérable du taux de couverture énergétique. " Et pour réaliser les objectifs dans ce domaine crucial, le gouvernement construira sa politique énergétique autour de trois axes principaux à savoir :



Dr Djétéli Gnadé, DG de la CEET

- La mise en place d'un branchement social qui tiendra compte des bourses les plus modestes ;

- La généralisation des compteurs intelligents grâce auxquels les ménages pourront mieux contrôler leur consommation ;

- L'ouverture du secteur de la production énergétique au secteur privé afin de pérenniser les financements.

L'ambition et les grandes priorités de la COMPAGNIE Energie Electrique du Togo (CEET) et de son premier responsable, M. Gnadé Djétéli ne contrastent pas avec la politique de développement du gouvernement annoncée en juin dernier.

Du bon travail dans ce sens s'abattait depuis des années sous l'œil bienveillant de l'administration et de tous les agents de la CEET.

La CEET face aux grands défis énergétiques depuis 2009

Le vaste plan de modernisation se poursuit. Il comprend l'éclairage public dans les grandes villes et l'électrification rurale. Sur les projets déjà achevés, on peut citer celui financé par la coopération indienne pour alimenter environ 77 localités. L'Union européenne a financé l'électrification d'une vingtaine de villages au niveau des frontières Togo-Bénin et Togo-Ghana. 22 localités disposent désormais de courant grâce à un programme d'électrification rurale à partir de l'énergie solaire, soit plus de 2000 foyers raccordés.

Depuis 2009, Le Programme de réhabilitation des structures de production d'énergie et le programme d'électrification rurale mis en place par l'Etat ont permis d'électrifier plusieurs localités par groupes électrogènes et par extension réseau, dans les grands artères de la ville de Lomé. Dans ce cadre, les Groupes électrogènes ont été placés à Mango, Tsifama, Yégué, Etat-major, Kpékplémé, Saligbé, Ahassomé, Tado, Tohoun, groupe mobil, etc. la localité d'Agbandi a été aussi électrifiée

Une politique d'extension du réseau au centre des priorités de la CEET

En 2010, 500 millions de FCFA ont permis d'électrifier plusieurs localités dans les régions Maritime et Savanes. Le projet d'électrification rurale financé par la BIDC à hauteur de 6,5 milliards de FCFA à travers un projet qui couvre environ

70 localités rurales réparties dans les cinq régions économiques et le projet d'électrification transfrontalière ont été aussi réalisés.

Toujours dans la recherche des moyens financiers, deux accords de prêt avaient été signés pour le secteur de l'énergie en 2011. Le premier concerne 20 milliards de FCFA pour le projet de renforcement et de construction des alimentations en énergie électrique au Togo pendant que le second concerne le projet d'électrification rurale phase 2 d'un montant de 15 millions de dollars US.

Le programme d'électrification rurale sur le financement de l'Etat a continué, et a permis d'électrifier des localités dans les régions de la Kara, Centrale et Plateaux. En 2011 aussi, le secteur a bénéficié de l'appui de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) à hauteur de 6,5 milliards de FCFA à travers un projet qui couvre environ 70 localités rurales réparties dans les cinq régions économiques avec la construction de 160 km de réseau BT et 248 km de réseau MT.

Toujours dans le cadre de ce même projet de la BIDC, 45 villages et près d'une vingtaine de localités dans les préfectures de DANYI et WAWA ont été électrifiés et ont bénéficiés d'une construction de 60 Km de ligne MT et de 20 Km de ligne BT dans le cadre de l'électrification transfrontalière sur financement de l'Union Européenne (UE) et la contribution des Sociétés d'électricité du Togo (CEB et CEET) et celle du Ghana Electricity Company of Ghana (ECG).

Bien que l'appui de l'Etat ait diminué en 2010, il a permis de transformer les localités de Gadjagan, et Notsè-Monu en éclairage public. Le financement de la Société Nationale des Phosphates du Togo (SNPT) a permis aussi d'électrifier Nyita, Dagbati, Akoumapé.

En 2013 également, le financement de la SNPT a permis d'électrifier une dizaine de localités dans les zones minières, de construire des écoles et centres de santé. Ce même programme d'éclairage public a transformé les chefs-lieux des préfectures. Les localités de Gbodjomé, Abréwokor, Kaniamboua, Toaga, et Katindi ont

été électrifiées grâce à 100 millions qui ont été alloués pour faire l'électrification rurale. Les travaux du projet d'électrification rurale phase 2 ont débuté avec l'électrification de Djagblé à la fin de l'année.

En 2014, 500 millions de FCFA ont été alloués à l'électrification rurale pour couvrir plusieurs localités dont Nawaré, Koumougoukan Gapé Atiho, Gapé Todomé, Gapé Lanvo, Koka et éclairage public à Adjengré.

Dans le souci de garantir une couverture électrique de qualité aux régions septentrionales du Togo et du Bénin, le CEET a construit en mars 2015, un poste de transformation électrique à Sokodé et plus précisément à Didéoudé sur 5 hectares grâce à un prêt concessionnel de 12 milliards de francs FCFA d'Exim Bank, une banque chinoise. Cette infrastructure a été inaugurée le jeudi, 26 mars 2015 par le Président Faure Gnassingbé du Togo et Yayi Boni du Bénin.

Cet ouvrage a été réalisé dans le cadre du programme d'extension et de sécurisation du réseau de transport électrique de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) qui a déjà permis la construction de postes de transformation à Sakètè et à Parakou au Bénin respectivement en 2007 et 2010; et à Kara au Togo en 2010

Des besoins de plus en plus pressants

Pendant les cinq dernières années donc, l'investissement dans l'électrification rurale a été énorme mais les attentes sont encore grandes. Rien qu'à prendre les périphéries de la capitale, le gouvernement doit œuvrer pour l'extension de l'électricité dans ces zones afin de lutter contre le phénomène des " fils araignées " qui non seulement donne une mauvaise image de la ville mais peuvent aussi être à la base d'énormes dangers.

En Septembre 2014, Le directeur général de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), Gnadé Djétéli, a fait le point jeudi sur le programme d'extension du réseau en zone urbaine et rurale. Il a également évoqué le programme d'électrification transfrontalière et le recours aux énergies renouvelables.

La société publique va investir près de 74 milliards de Fcfa dans les prochains mois grâce à des financements de l'Etat et des partenaires comme l'Exim Bank de Chine, d'Inde, de la BIDC, de l'UEMOA ou de la BID.

Au ministère des Mines et de l'énergie on indique qu'en 2015, 300 petites villes et villages devraient être raccordés. Le ministère consacra cette année sur fonds propres 1 milliard de Fcfa pour l'électrification rurale, le reste sera constitué d'apports de partenaires tels que la Chine et l'Inde. La couverture qui se situe entre 27 et 28% devrait passer à 32% en 2015.

La coopération chinoise a été sollicitée pour le projet de barrage à Adjarralla et les pourparlers avec le Ghana permettront de construire un barrage sur la zone de Bassar sur le fleuve Oti, de sources proches des autorités en charge de l'énergie. La possibilité de construction d'une centrale thermique de grande capacité pouvant permettre d'alimenter les usines qui seront construites au Togo est aussi envisagée d'ici 3 à 4 ans d'après les mêmes sources.

Les projets prioritaires d'extension du réseau électrique de la CEET

En vue de rendre accessible l'électricité de qualité aux populations, la CEET est en chantier sur divers projets prioritaires évalués à 73 735 000 000 FCFA comportant les volets suivant :

1 - Les projets d'électrification rurale

Phase 1 financé par la BIDC avec un coût de 6 250 000 000 FCFA

Phase 2 financé par le Gouvernement Indien avec un coût de 7 500 000 000 FCFA pour 69 villages.

Phase 3 financé par l'UEMOA avec un coût de 2 562 000 000 FCFA pour l'électrification des infrastructures communautaires

Phase 4 financé par EXIM BANK INDE avec un coût de 15 000 000 000 FCFA pour 150 localités.

Electrification rurale financé par la BID avec un coût de 8 500 000 000 FCFA pour 69 localités à électrifier.

2 - Les projets d'électrification rurale transfrontalière

Phase 1 financée par l'UE, CEB, CEET et ECG avec un coût de 2 000 000 000 FCFA pour 21 villages électrifiés.

Phase 2 financée par l'UE, CEB, CEET et ECG avec un coût de 2 100 000 000 FCFA pour 20 localités à électrifier.

3 - Les projets de renforcement et de construction des alimentations en énergie électrique du Togo, volet distribution

La construction de lignes MT interurbaines avec un coût de 6 615 000 000 FCFA financée par la FDE avec la participation de la CEET (1 615 000 000 FCFA).

Le renforcement et l'extension

du réseau de distribution de Lomé et de 10 villes de l'intérieur financé par EXIM BANK CHINE avec un coût de 15 000 000 000 FCFA.

Le renforcement et extension du réseau et les postes de distribution dans les villes de l'intérieur financé par la CEET avec un coût de 350 000 000 FCFA pour.

4 - Projets de renforcement de la capacité de distribution de l'énergie électrique dans les grandes villes de l'intérieur

La construction de 61 km de réseau MT et de 234 km de réseau BT et 61 postes de transformation à Aného, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong financée par la BIDC, le Gouvernement togolais et la participation de la CEET avec un coût de 6 389 000 000 FCFA.

Changement de tension à Bassar, Atakpamé et Sokodé avec un coût de 275 000 000 FCFA financé par la CEET.

Réhabilitation et renforcement du poste d'Atakpamé et la ligne d'Amlamé avec un coût de 272 000 000 FCFA financée par la CEET.

5 - *Projet de mise à jour de la cartographie et des infrastructures de la CEET financé par la CEET avec un coût de 500 000 000 FCFA.*

6 - *Etude d'impact environnemental et social de faisabilité d'une Centrale thermique à charbon de 240 Mégawatts au Togo avec un coût de 25 000 000 FCFA financée par CEET.*

7 - Projets Energies Renouvelables

Projet pré-électrification de 3 localités par kits solaires photovoltaïques financé par le Conseil de l'Entente avec un coût de 42 000 000 FCFA.

Etudes détaillées sur la valorisation des sources d'énergies renouvelables au Togo financées par la CEET avec un coût de 25 000 000 FCFA.

8 - *Projet de renforcement et d'extension des départs des postes sources et de la réhabilitation de la télé conduite financé par la CEET avec un coût de 100 000 000 FCFA.*

Les défis restent toujours à relever malgré plusieurs avancées

D'après les spécialistes, dans la sous-région les sociétés de distribution de l'énergie électrique sont confrontées aux difficultés liées à la production d'électricité en quantité et en qualité suffisante pour nos populations. Ces difficultés ont pour origine, le manque de ressources en eau et en pétrole ainsi que des infrastructures telles que des centrales de grande capacité pouvant produire l'électricité à un coût raisonnable. Et ceci est un défi permanent à relever par la CEET

Le Togo, à l'instar de certains de nos voisins à cause des raisons évoquées plus haut importe principalement son électricité du Ghana et du Nigéria à travers la CEB.

300.000

MIGRANTS ONT TRAVERSÉ LA MÉDITERRANÉE DEPUIS JANVIER

CREATIVE SOLUTION

**IL FAUT AGIR!
LE TOGO SE MOBILISE**

PROTÉGEONS NOS | PROTECT OUR

OCEANS

2-7 NOVEMBRE, LOME

Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique